

L'ONTARIO

ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Objectifs/priorités

- Faire de l'Ontario une référence en matière de lutte et de recherche en changements climatiques. Objectifs de la province :
 - » Ramener les émissions de gaz à effet de serre (GES) à 6 % sous le niveau de 1990 d'ici 2014;
 - » Ramener les émissions de GES à 15 % sous le niveau de 1990 d'ici 2020;
 - » Ramener les émissions de GES à 80 % sous le niveau de 1990 d'ici 2050.
- Développer une économie, des collectivités, des infrastructures et des sources d'énergie carboneutres et durables.
- Gérer les risques liés aux changements climatiques en Ontario et renforcer la résilience à cet égard.

Faits saillants/mesures/actions

- **Parmi les principales mesures de lutte contre les changements climatiques de l'Ontario, citons :**
 - » Les objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2014 ont été surpassés, d'après les dernières données;
 - » L'abolition de la production d'électricité à partir du charbon;
 - » D'importants investissements dans les transports en commun, le réseau routier et les ponts pour enrayer la congestion et améliorer les options de transport;
 - » Les modifications apportées au Code du bâtiment pour promouvoir l'efficacité énergétique;
 - » La mise en œuvre du Programme d'encouragement pour les véhicules électriques et des exigences de volume de carburant renouvelable;
 - » La protection des terres grâce à l'aménagement du territoire;
 - » Le lancement d'initiatives visant à promouvoir l'énergie propre, notamment le Programme de tarifs de rachat garantis;
 - » Le soutien à l'essor du secteur des technologies propres;
 - » La publication du rapport intitulé *L'adaptation au changement climatique : Stratégie et plan d'action de l'Ontario 2011-2014*, qui présente 37 mesures prises par l'Ontario pour s'adapter aux changements climatiques;
 - » L'élaboration d'un programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission comme élément clé de la stratégie globale de lutte contre les changements climatiques qui sera annoncée à l'automne 2015.

**COLLABORATION
LEADERSHIP
VISION
INNOVATION
SOLUTIONS**

**ONTARIO
QUÉBEC
NOUVELLE-
ÉCOSSE
NOUVEAU-
BRUNSWICK
MANITOBA
COLOMBIE-
BRITANNIQUE
ÎLE-DU-PRINCE-
ÉDOUARD
SASKATCHEWAN
ALBERTA
TERRE-NEUVE-
ET-LABRADOR
TERRITOIRES
DU NORD-OUEST
YUKON
NUNAVUT**

- **Collaboration entre États fédérés pour coordonner les mesures de lutte contre les changements climatiques :**
 - » Accueil du Sommet des Amériques sur le climat à Toronto, du 7 au 9 juillet 2015;
 - » Adhésion au Pacte des États et des régions, en vertu duquel les membres s'engagent à rendre publiques leurs émissions de GES;
 - » Signature d'un protocole d'entente sur les changements climatiques avec le Québec;
 - » Déclaration commune sur les changements climatiques avec la Californie, le Québec et la Colombie-Britannique.
- **Perspectives d'avenir :**
 - » Définition, dans le document de consultation de l'Ontario sur les changements climatiques, publié en février 2015, de principes directeurs en matière de lutte contre les changements climatiques, et appel aux contributions du public et des parties prenantes à l'égard du virage de la province vers une économie sobre en carbone;
 - » Dévoilement à la fin de 2015 d'une stratégie et d'un plan d'action en changements climatiques comprenant des mesures clés, notamment la tarification du carbone.

Opportunités pour un développement économique durable

- La lutte contre les changements climatiques est propice au développement d'une économie forte et sobre en carbone. Pour y arriver, il faudra :
 - » Miser sur l'innovation et la productivité;
 - » Investir dans les infrastructures publiques;
 - » Favoriser la croissance en mettant à profit les ressources humaines, naturelles, sociales, industrielles et financières de la province;
 - » Doter l'Ontario d'installations de production avancées, de technologies de pointe et d'une main d'oeuvre qualifiée;
 - » Répondre à la demande internationale croissante en nouvelles technologies et en biens et services d'avant garde pour assurer des infrastructures mondiales sobres en carbone et résilientes aux changements climatiques;
 - » Éviter de subventionner une économie à faible productivité et à forte intensité en carbone.